



SECTION SAD

INACCEPTABLE !

La période des soldes aurait-elle une influence sur la direction de la SAD ? Ou bien serait-ce la mode du rabotage gouvernemental, rigueur oblige, qui conduit cette dernière à convoquer les organisations syndicales le 06 juillet 2010 pour annoncer que la situation économique ne permettrait plus de garantir les avantages collectifs obtenus depuis 30 ans par la négociation (et la lutte).

En effet, pour résoudre l'équation du déséquilibre financier et retrouver un semblant d'équilibre à l'horizon 2012, la direction propose de revoir à la baisse le statut des personnels.

Comme toujours c'est aux seuls salariés de payer l'addition. Et le discours est bien rodé : « Trop chers, trop de surcoût social ! » La direction entend stigmatiser les personnels pour mieux occulter les responsabilités :

- Celle des éditeurs et leur position dogmatique consistant à voir la distribution comme un coût et non comme un élément de promotion de leurs titres. Position facile quand l'audace rédactionnelle est absente.
- Celle des dirigeants du groupe qui ont choisi une distribution trop axée sur la logistique. En privilégiant ainsi « l'économie facile » au détriment de la qualité de service et du développement du groupe. Par cette attitude, les NMPP (Presstalis) se sont fragilisés, devenant au fil des réformes plus vulnérable voir contournable.

Pourtant des solutions, existent

- Industriellement : Comme nous l'avons fait pour les invendus, la CGT, et elle est la seule, revendique depuis des mois la réintégration au sein des agences, des activités que le groupe sous traite aujourd'hui. (Les plates formes)
- Economiquement : La question des barèmes et leur refonte devra prendre en compte les prestations réelles réalisées par le dépositaire pour le compte de l'éditeur. Ainsi serait-il indécent de revoir le contrat dépositaire qui l'oblige à assumer les impayés diffuseurs ?

Enfin le soutien économique des éditeurs et du groupe à sa principale filiale ne serait que le juste retour des choses. En effet la SAD et donc ses salariés ont, pendant des années, contribué au financement de la restructuration du réseau et du groupe.

Aujourd'hui, comme leurs camarades de SPPS, les salariés de la SAD ne veulent pas être alignés sur les règles du marché et du moins disant social.

Notre organisation syndicale fidèle à ses propos tenus lors de son audition par Bruno METTLING, considère **TOTALEMENT INACCEPTABLE UNE REMISE EN CAUSE DU STATUT.**

Le SGLCE-CGT demande à l'ensemble des salariés des agences de prendre leur disposition et de s'organiser (y compris financièrement) pour préparer une riposte à la hauteur des attaques.

Dès à présent, AGISSONS ENSEMBLE pour garantir l'avenir des salariés et la pérennité de la SAD !

Paris le 12 juillet 2010